



Communiqué de presse

23 novembre 2021

La Délégation à la sécurité routière et les auto-écoles de proximité du CNPA, partenaires d'une éducation routière pour tous

Marie Gautier-Melleray, déléguée interministérielle à la sécurité routière, s'est rendue dans le Var ce mardi 23 novembre 2021 pour notamment rencontrer des professionnels de l'éducation routière du CNPA et rappeler l'engagement conjoint de l'Etat et des auto-écoles de proximité à développer tous les outils à même de garantir un accès du plus grand nombre à une formation de qualité près de chez soi.

A l'occasion de ce déplacement, **madame Gautier-Melleray a visité l'établissement de Patrice Bessone**, président de la branche Éducation et Sécurité Routière du CNPA – Conseil national des professions de l'automobile – et membre du Conseil national de la Sécurité routière.

Cette visite a notamment été **l'occasion d'échanger sur le dispositif RdvPermis qui a amorcé sa généralisation le 2 mai dernier et concerne déjà 23 départements. Le CNPA appuie cette plateforme** qui permet la réservation nominative des places, en ligne, pour l'épreuve pratique des examens du permis de conduire des catégories A1, A2, B1 et B et qui a pour objectif de lutter contre l'allongement des délais pour obtenir une place d'examen. Patrice Bessone indique que « **L'objectif que se donne RdvPermis est double, obtenir une transparence complète de la data entre auto-écoles de proximité et auto-écoles plateformes et permettre une véritable formation individualisée du jeune jusqu'au passage de l'examen. Ces deux éléments sont importants car les personnes souhaitant accéder à la mobilité pourront le faire en toute connaissance et en choisissant une démarche de qualité.** ».

Engagé de longue date dans une logique d'amélioration continue des formations, le CNPA-ESR veille à intégrer les nouveaux enjeux à leur métier. C'est à ce titre que le 9 septembre dernier, Alain Griset, ministre des TPE-PME, et le CNPA ont signé une charte d'engagements avec Bpifrance pour accompagner les écoles de conduites dans leur transition écologique et numérique. Patrice Bessone remarque que « **Les auto-écoles de proximité innovent avec l'intégration de cours sur simulateur et les motorisations électriques sont de plus en plus présentent dans leur flotte, mais conservent ce qui fait le socle d'une formation réussie : un suivi individualisé, une équipe pédagogique stable et la construction d'un parcours d'acquisition des compétences spécifique à chacun.** ».

> À propos du CNPA

Le Conseil National des Professions de l'Automobile représente la 5ème branche économique de France avec 150 000 entreprises de proximité et 500 000 emplois non délocalisables. Le CNPA défend l'intérêt général des services de l'automobile en animant une dynamique de filière et en développant une approche prospective sur des thèmes communs à tous les métiers de la mobilité tels que l'activité économique, l'emploi, les nouvelles technologies, le développement durable ou encore l'économie circulaire.